
[Imprimer](#)

Chessy : vers une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine pour le quartier urbain mixte de la ZAC des Studios et congrès

Image

Epafrance recherche une maîtrise d'œuvre technique, urbaine, paysagère et environnementale sur le quartier urbain mixte de la ZAC des Studios et congrès situé dans le commune de Chessy (Seine-et-Marne).

Créée en 1994, la ZAC des Studios et congrès s'étend sur une emprise de 148 ha sur les communes de Chessy et de Coupvray. Divisée en quatre secteurs, une consultation vient d'être publiée par Epafrance concernant la zone AUZsc3a correspondant au quartier urbain mixte de Chessy, qui doit accueillir une programmation mixte de logements, de bureaux, de commerces et d'équipements. Ce nouveau quartier "s'attache à créer des continuités urbaines fortes avec le quartier de la gare, signale l'aménageur. Il a pour référence architecturale l'Art Déco."

Dans le cadre de la contractualisation spécifique entre Disney et Epafrance, un programme détaillé complémentaire a été arrêté en octobre 2021. Au total, il porte sur la réalisation de 1 920 logements, 40 000 m² de bureaux et environ 5 000 m² de commerces. Le programme des travaux à exécuter contractualisé est basé sur l'avant-projet des espaces publics établi en 2019 par le groupement de maîtrise d'œuvre Ingénierie Tugec – D-Paysage, auquel s'ajoute un parc urbain d'environ 3 ha dont la conception a été confiée au groupement Agence de paysage Sébastien Sosson et Urbatec ingénierie.

3 nouveaux lots de bureaux

A mi-2022, environ 1 100 logements auront été livrés et les travaux seront en cours pour 340 logements, indiquent les documents de marché. Plusieurs lots de bureaux ont été livrés et d'autres sont en cours de travaux. Le démarrage des travaux du groupe scolaire GS4 est programmé pour mi-2022. Concernant les travaux d'espaces publics, une partie a déjà été réalisée ou est en cours de réalisation. Par ailleurs, Disney a fait part début 2022 de sa volonté d'introduire dans ce programme détaillé trois nouveaux lots de bureaux.

Dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre technique, urbaine, paysagère et environnementale sur le quartier que vient de lancer Epafrance, la mission confiée à l'attributaire "devra prendre en compte cet état d'avancement et le fait que l'avant projet des espaces publics a déjà fait l'objet d'une validation, quand bien même il doit être complété sur certains secteurs qui ont été réintroduits récemment". L'équipe qui sera désignée doit prendre le relais du précédent marché de maîtrise d'œuvre et accompagner l'aménageur pour la réalisation des derniers espaces publics.

4 secteurs fermes, 2 optionnels

Quatre grands secteurs de projet sont concernés en tranche ferme avec des missions différentes sur chacun d'eux, ainsi que les budgets prévisionnels de travaux qui seront à consolider. Au démarrage de la mission sur ces secteurs, le titulaire devra produire (ou actualiser) les AVP, les phases ultérieures (du PRO jusqu'à l'AOR) seront déclenchées ensuite par OS. Deux autres secteurs sont inclus en tranche optionnelle. Ils n'ont pas de programmation contractualisée avec Disney.

Sur l'ensemble des secteurs, au-delà des missions de MOE au sens de la loi MOP, il est attendu du titulaire du présent marché trois missions complémentaires d'accompagnement : suivi de la mise en œuvre de la démarche SOE ; coordination des concessionnaires, accompagnement du maître d'ouvrage pour les travaux à proximité des réseaux ; suivi des remises en gestion à la collectivité compétente. Trois missions transversales, non affectées à un secteur de projets sont aussi incluses : élaboration de fiches de lots, accompagnement dans la mise en œuvre des projets architecturaux (au stade pré-PC et PC), suivi technico-financier annuel.

[Consulter l'avis](#)